Émissions expérimentales de téléscolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **93 (1964)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Emissions expérimentales de téléscolaire

C'est en mai 1963 que la décision a été prise par la direction générale de la Société suisse de Radiodiffusion et de Télévision d'étudier la création d'un service régulier d'émissions téléscolaires. A cet effet, une commission centrale et trois commissions régionales ont été constituées, dont une commission romande pour les régions d'expression française.
La télévision suisse en est encore, dans le domaine de la télescolaire, au stade de l'expérimentation et c'est à ce niveau que se situent les quatre émissions prévues en novembre et décembre de cette année. Le choix des sujets (géographie, histoire de l'art, instruction civique et sciences naturelles) a été dicté par des considérations d'ordre pédagogique et d'ordre technique. D'une part, si la téléscolaire ne peut avoir, dans l'enseignement, qu'un aspect complémentaire, elle peut pourtant aider très efficacement maîtres et élèves par l'apport de l'image qui prend une importance toujours plus considérable; elle peut être encore un instrument de culture en débordant le programme proprement dit et en présentant des émissions spécifiquement artistiques (architecture, sculpture, peinture ou musique). D'autre part, il était bon que ces quatre émissions expérimentales donnent un large aperçu des possibilités techniques de la télévision mise au service de l'école : écriture visuelle en gros plan, mise en évidence du détail intéressant, construction simple et claire de l'image, rythme adapté au niveau intellectuel des élèves, bonne qualité sonore. Ce souci n'a pas échappé à la commission romande, et les réalisateurs ont cherché à tenir compte au mieux de ces impératifs. Il appartiendra aux maîtres de dire s'ils y ont réussi.

Pour permettre au plus grand nombre d'élèves de suivre ces émissions, des postes seront mis gratuitement à disposition des classes pendant les quatre semaines que durera cette expérience ; dix postes sont attribués au canton de Fribourg. Dans les classes où le maître dispose d'un appareil récepteur, il n'y aura aucune difficulté à installer le poste dans la salle de classe. Précisons que ces émissions sont en principe réservées aux élèves de 12 à 16 ans.

Des fiches de documentation distribuées à raison de trois par classe (une pour le maître et deux pour l'affichage) serviront à la préparation et à l'exploitation de chacune des émissions.

Enfin, comme il s'agit d'émissions expérimentales, il est absolument indispensable que les maîtres qui auront pu les suivre communiquent leurs observations au moyen des fiches critiques qui leur sont adressées. Cette participation du corps enseignant contribuera, pour une bonne part, à améliorer la qualité des émissions futures et à faire de la téléscolaire une aide efficace de l'enseignement.

Horaire des émissions :

Mercredi 11 novembre (8 h. 30, 9 h. 30 et 10 h. 30) :
le canton d'Appenzell

Mercredi 18 novembre (8 h. 30, 9 h. 30 et 10 h. 30) :
Initiation à l'art roman

Mercredi 25 novembre (8 h. 30, 9 h. 30 et 10 h. 30) :
Un problème communal

Mercredi 2 décembre (8 h. 30, 9 h. 30 et 10 h. 30) :
Les batraciens

F. DUCREST

L'Almanach catholique
de la Suisse romande 1965

106e année **Fr. 2.—**

Un bouquet varié de chroniques,
de lectures enrichissantes et amusantes,
de conseils pratiques
et d'illustrations abondantes.

En vente dans les librairies, aux kiosques
et dans les épiceries et boulangeries des villages.

Editions St-Paul Fribourg